

ques « indépendants », à la manière de M. Galtier-Boissière.

Il y a fort à parier, d'ailleurs, que ces messieurs seront mobilisés, que la fameuse loi dormira encore dans les cartons de la Commission. La Société bourgeoise, l'état bourgeois se moquent des « faiseurs de contes et de poèmes »; il n'attachent pas grand prix à leurs services, ces « intellectuels » sont tellement déconsidérés, ils ont si bien fait du mensonge une habitude, que le moment venu, le *bon moment*, leur mensonge ne sera pas de grand poids. Propagande sans doute, mais leurs maîtres aujourd'hui ont de meilleurs, de plus puissants instruments de propagande : le cinéma, et la radio touchent un public infiniment plus étendu que ne le peut faire le roman, fût-il signé de M. Pierre Benoit. « Nous sommes maîtres des écrans qui constituent le plus formidable journal qu'on puisse imaginer, déclare M. Dulac, éditeur de films; nous avons à nous seuls plus de lecteurs que toute la presse réunie ». La radio, elle aussi, est une arme redoutable aux mains des classes dirigeantes : déjà, elle « diffuse », à travers le monde des discours de politiciens, de ministres, voir de prédicateurs à la mode, elle a émis, jadis, des appels en faveur de l'emprunt. En cas de guerre, elle fera entendre au public, entre deux « Marseillaise », des harangues bellicistes et inondera le pays d'un flot de fausses nouvelles.

Nos pauvres littérateurs se prennent trop au sérieux et M. Jean de Pierrefeu divague singulièrement lorsqu'il parle d'impérialisme littéraire. « L'atmosphère de notre époque est imprégnée de ferments d'énergie. L'on y respire l'ardeur de posséder et de jouir ». Posséder et jouir, certes, mais les ferments d'énergie, M. de Pierrefeu, où les voyez-vous? Chez le petit Deltel? Vous ne connaissez sans doute pas ce pauvre garçon, à allure de commis-épicer, pour vous laisser prendre à ces rodomontades. Chez Montherlant? ce mauvais toréador prépare « son Académie » depuis l'âge de quinze ans.

Si le peuple bavard des romanciers jouait un rôle si important dans la tragi-comédie capitaliste, il y a beau temps que lui serait accordée « l'augmentation de traitement » qu'il réclame. Ces gens-là ne comptent plus et on leur fait bien savoir.

Dans la prochaine dernière, M. Paul Boncour mobilisera ces messieurs avec le grade de sergent-major : pour leur belle écriture.

Impérialisme littéraire !!!

II. — UN GRAND FRANÇAIS

« Il est l'édificateur des concessions, du consortium, l'inspirateur de toutes nos entreprises commerciales, bancaires, industrielles. C'est un grand politique, un grand financier et surtout un grand Français » a dit un député (quel est cet inconnu?) à un rédacteur d'*Excelsior*. Et de quoi parle-t-il en ces termes, est-ce d'un agent commercial, d'un industriel, d'un diplomate? Non, d'un missionnaire, le P. L. Robert. Jusqu'ici, on avait vu dans un missionnaire un prêtre chargé de convertir les *infidèles* au culte romain, derrière les missionnaires venaient les soldats et négociants, mais leurs fonctions restaient distinctes : aujourd'hui, le missionnaire convertit les âmes et... draine les millions.

L'interview du R. P. Robert devant être tout entière citée : elle est un chef-d'œuvre de cynisme. Cet homme ne cherche même pas à masquer les mobiles qui l'animent : agent de l'impérialisme français il est, et il se proclame tel. « Les Chinois — que j'aime pourtant beaucoup (sic) — sont des enfants paresseux et jouisseurs... ils « ne savent rien sacrifier de leur bien

être en faveur de la masse ou pour l'Etat. » Avouez, R. P., que pour des enfants paresseux et jouisseurs, les Chinois ne travaillent pas mal, et il est fort possible que, d'ici quelques mois, ces « maudits fainéants » jettent hors de Chine le dernier européen.

... — Traités inégaux, mais naturellement puisque races inégales, morales inégales, cerveaux inégaux, continue notre homme. Pour lui, tout Chinois est un imbécile, perdu de vice, rongé par l'opium (l'opium *européen!*) et si le blanc le vole, le rançonne de toute manière ce n'est que justice. L'idée est vieille, aussi vieille que le colonialisme et il n'est pas un gouverneur, un administrateur, un colon qui n'en soit possédé. Imaginez la terreur rageuse de ces gens, aujourd'hui, devant le formidable incendie d'Asie.

A situation nouvelle, hommes nouveaux, idées (?) nouvelles. Jadis, l'invasion, le pillage des peuples colonisés était dissimulé : on parlait peu des concessions, des « traités inégaux » et beaucoup des écoles, des hôpitaux, le bienfait de la civilisation! Les Chinois étaient de braves enfants qui aimaient bien le bon Dieu et la douce France. Ecoutez aujourd'hui le R. P. « Les Européens ont un esprit trop généreux et ne savent pas que là-bas les mots bonté, bienveillance, prennent toujours un autre nom dans l'esprit des Chinois. » Il n'est plus question de bonnes œuvres et les paroles du grand Français annoncent déjà le canon de Nankin.

III. — LE GOUT DU SANG CHEZ LE FRANÇAIS MOYEN

Un homme se lève au prétoire et demande, au nom de la société (?) la mort d'un accusé. Cet homme n'a pas l'excuse de la colère, de la passion : il a mûri ses phrases dans la solitude, il demande la mort d'un individu qu'il ne connaît pas, parce qu'il a tué (?) un autre individu que pas davantage il ne connaissait.

Ainsi joue-t-on de la vie et de la mort, chaque jour, dans l'univers entier. Que le spectacle donné par les Assises des Bouches-du-Rhône ait été singulièrement écoeurant, il n'en reste pas moins que ce *même spectacle* nous est offert à chaque occasion. Il y a les maniaques du crime; il y a aussi les maniaques de la guillotine, qui savourent le plaisir d'envoyer un homme au couteau, et autour d'eux une foule de gens (toujours les mêmes) que ce combat inégal comble de joie. Belles gens! Qu'ils assistent à la mort de Bonnot, à la condamnation d'un Pierson, qu'ils viennent de Montmartre à Versailles voir tomber la tête de Landru, c'est toujours le même ignoble goût du sang qui les excite.

... Une jeune fille de famille s'est trompée : elle croyait épouser un médecin d'avenir (carnets médicaux), et, en fait, son mari n'est qu'un coureur de dancier, ce que l'on appelle dans la bonne société, un *mauvais sujet*. Un drame trouble se produit : la mort de Rumèbe, et, aussitôt, un Parquet se rencontre pour arrêter, diffamer et condamner cet homme dangereux, ce ferment de mort déposé au sein de la famille bourgeoise.

Il faut perdre cet accusé : tel est le souci unique de l'avocat général, et, cyniquement, au grand jour, il manifeste qu'il lui faut cette tête. Ainsi parle-t-il d'une femme : « Je regrette qu'on ne puisse lui infliger les rigueurs *cuisantes* qu'on réservait autrefois à ses pareilles. »

La justice bourgeoise a siégé; une fois de plus, ses hommes se sont couverts de honte. Une fois de plus, elle s'est condamnée.

Victor CRASTRE.

NOTES

La condamnation à mort du Caïd El Hadj Alimane par le Conseil de Guerre de Meknès.

Le conseil de guerre de Meknès a « jugé » en février une affaire de « trahison ». La condamnation à mort de l'ex-caporal Klems de la légion étrangère illustre brillamment les procédés particulièrement ignobles employés par l'impérialisme français aux colonies pour se débarrasser de ses adversaires.

Klems qui depuis sa désertion, devenu berbère, connu et respecté dans le Riff sous le nom de « caïd El Hadj Allimane » porta, dit-on, « les armes contre la France ». Quelles armes? Quelle France? Quoi! Parce que El Hadj Alimane, ex-légionnaire, allemand d'origine (il est né à Dusseldorf en 1893, a quitté l'Allemagne, ses parents, pour une femme — trahi par tous — puis s'est engagé à la Légion, sous-officier cassé, rétrogradé, déserteur en 1922 pour avoir refusé d'endurer plus longtemps la discipline stupide de ce régiment de forçats), devenu berbère — un vrai berbère, diront tous les témoins, ayant oublié jusqu'à sa langue d'origine, — a défendu le Riff en insurgé, les armes à la main, contre l'invasion des français, un conseil de guerre décide gravement que cet homme doit être exécuté selon les prescriptions du code de justice militaire comme traître à la France! Est-ce donc la France ces financiers et ces généraux que la soif d'or ou d'honneurs fait mener, contre les populations rifaines, une guerre de destruction et de pillage, qui ne s'éteint ici que pour se rallumer là. Les soldats français, les soldats commandés, qu'on mène encadrés, domestiqués, asservis vers ces champs de bataille coloniaux pour accomplir leur dégradante besogne d'égorgeurs, qu'ont-ils à voir dans cette querelle où il s'agit de concessions minières pour les uns, d'avancement dans les hauts postes de l'armée bourgeoise pour les autres? Leur devoir? Qui ose parler de devoir? En de telles circonstances, il n'est qu'un devoir pour le soldat, qui soit aussi un acte de courage : **fraterniser**. La triste besogne d'égorger, de piller, celle que les parlementaires sans honneur et les vieux messieurs, qui écrivent sans y croire des choses enflammées dans les journaux, qualifient de devoir, d'héroïsme et le reste, n'est que la lâcheté.

Traître Klems? Alors faisons l'apologie d'une telle trahison!

**

Lorsque s'allume la guerre sur le front français, El Hadj Allimane qui depuis deux ans vivait dans la tache de Taza et luttait en dissidant contre les français, passe dans le Riff : il se met au service d'Ab el Krim. Il parcourt les lignes pour prendre des photographies des postes français (il est blessé au cours d'une de ces reconnaissances). Il rédige des tracts incitant à la désertion les légionnaires — baptisés français ou espagnols. On dit qu'il vola des armes dans des postes français; on raconte qu'il servit des mitrailleuses rifaines, qu'il pointa un canon rifain contre le poste de Médiouna et qu'il commanda le feu sur le poste de Sker.

Mais nous ne saurions mieux faire que de mettre sous les yeux de nos lecteurs cet extrait de compte-rendu du conseil de guerre de Meknès par la revue colonianiste : « L'Afrique Française » (n° de mars 1927).

« L'on arrive aux dépositions essentielles concernant les circonstances obscures et quelque peu troublantes de l'arrestation de Klems, car enfin cet homme qui n'a pas été pris les armes à la main, il serait étonnant qu'il ait pu avoir, sachant ce qui l'attendait, la simplicité de se faire « cueillir » sans avoir reçu en compensations certaines promesses. Mais qui peut sonder l'âme d'un Berbère! Il sera bien difficile, au milieu des contradictions, des absences de mémoire, des réticences des indigènes, d'entrevoir la vérité.

« Bou Achlef témoigne d'abord. C'est un Gueznaïa (la tribu dans laquelle s'est marié Klems). Très compromis avec notre adversaire, il a cherché fin mai 1926 à sauver sa tête et à obtenir l'aman pour lui-même, peut-être en s'engageant à amener au caïd Medboh le déserteur Klems, « Caïd el Hadj Alimane », auquel il aurait fait espérer également l'aman. Un homme assez peu intéressé, ce Bou Achlef, ce qu'on est convenu d'appeler une « figure de faux témoin », prêt à tout faire, à tout trahir.

« Superbe, au contraire, le caïd Medboh, vieux « baroudeur », chevalier de la Légion d'honneur (1), éprouvé dans cent combats, dont rien n'a fait chanceler la fidélité et qui, aux jours les plus sombres, a maintenu ferme dans l'obéissance sa tribu, les Gueznaïa. C'est grâce à des hommes comme celui-là que nous avons gardé le Maroc. Son rôle a été simple, sa déposition est nette. L'ordre était : prendre Klems; Medboh a obéi, employant les moyens habituels aux indigènes.

« Le deuxième jour d'audience débute par la sensationnelle et courageuse (sic) déposition du capitaine Schmitt, ancien chef du Bureau des Gueznaïa (actuellement au tabor de Tanger). Le capitaine Schmitt est le type admirable de ces officiers du service des Affaires indigènes qui, toujours sur la brèche, (etc.) Le capitaine Schmitt dépose : « J'ai donné l'ordre au caïd Medboh de prendre Klems, homme dangereux, dont je connaissais les agissements coupables. Les Gueznaïa, excellents guerriers, haïssaient Abd el Krim et voulaient venger un de leurs caïds tué. Je pouvais compter sur eux. J'ai chargé Medboh de prendre Klems; il a employé les moyens usuels et s'est servi de Bou Achlef. Les moyens, je n'avais pas à les connaître : nous étions en guerre (sic!) On ne prenait pas de gants avec nous, ajoute le capitaine; ma tête et celle de Medboh étaient mises à prix (40.000 douros) (2). Un de nos fidèles, le caïd Ould Bachich, libéré quelques jours avant par Abd el Krim, était mort quatre jours après sa délivrance, empoisonné... A Taza, le 29 mai, je fus prévenu que Klems était chez le caïd Medboh, à Bou Isly. Je m'y rendis. Je causai quelque temps avec Klems, qui me confia son mépris pour le Rogui abandonnant la lutte, puis je l'emmenai au P. C. du général Marty, commandant le groupement, sans céder à la prière de Klems d'aller revoir tout de suite sa femme, mais pensant que cette visite dernière pourrait se faire un peu plus tard. Quand les gendarmes s'emparaient de lui, Klems me dit : « On m'a trompé, l'aman m'avait été accordé ». Je lui répondis, c'est par des indigènes, non par moi. » (3)

(1) Bien entendu, on fusillera Klems, mais on décorera de la Légion d'honneur un scélérat et un traître — un véritable celui-là. — N. d. l. r.

(2) Sans doute le capitaine exagère-t-il un peu. La satisfaction du devoir accompli devait largement suffire aux Berbères. — N. d. l. r.

(3) Il convient d'admirer sans réserves les subtilités du capitaine français Schmitt. En voici un au moins que les scrupules moraux n'embarrassent pas! — N. d. l. r.